

Santé mentale et physique des femmes : faire reculer les inégalités !



Mercredi 27 novembre 2024

Hôtel de Région Strasbourg

SOMMAIRE

Remerciements	3
Abréviations	4
Contexte	5
Mots d’ouverture	6
Le droit à la santé sexuelle et reproductive	7
La santé mentale : le miroir des inégalités de genre	9
Les femmes et la santé pour un meilleur accès aux soins	11
Conclusion	14

REMERCIEMENTS

La Région Grand Est et Gescod remercient les intervenantes et les intervenants pour leur disponibilité et la qualité de leurs interventions.

Merci à Sophie DIVAY, Maîtresse de conférences -axe transversal du genre- Université de Reims Champagne Ardenne pour l'animation des trois tables rondes.

Nous remercions également les personnes présentes pour l'intérêt porté à cet événement.

La richesse des échanges et les interventions ont contribué à la réussite de cette matinée et ont mis en exergue la prise en charge de la santé des femmes et toutes les inégalités et les violences qu'elles subissent.

Continuons ensemble à œuvrer pour que l'Objectif de développement durable 5 - Égalité entre les sexes devienne une réalité, pour toutes et tous, et que toutes les formes de violence basées sur le genre reculent partout dans le monde.



ABREVIATIONS

AJEPEC : Association des Jeunes pour la promotion de l'éducation et de la culture

ADEP : Association de développement d'éducation et de parrainage

ARS : Agence régionale de santé

CIDFF : Centre d'information des droits des femmes et des familles

GAMS : Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles

IRTS : Institut Régional du Travail Social

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

PMI : Protection maternelle et infantile

VBG : Violences basées sur le genre

VSS : Violences sexistes et sexuelles

CONTEXTE

Dans le cadre des **16 jours d'activisme** de la campagne internationale de lutte contre les violences basées sur le genre à l'égard des femmes et des filles, la Région Grand Est et Gescod ont organisé une matinée consacrée à la santé des femmes.

Les femmes sont-elles soignées de la même façon que les hommes dans un cabinet médical ou à l'hôpital ? Leurs souffrances et leurs paroles sont-elles prises en compte comme elles le devraient ? De quelle manière les représentations médicales du corps des femmes conditionnent la prise en charge de leur vie sexuelle et reproductive ?

En 2024, les représentations sociales liées au genre pèsent toujours sur la santé et conduisent à des situations d'inégalités dans l'accès aux soins et dans la prise en charge médicale souvent au détriment des femmes.

Cet évènement s'inscrit dans le cadre du projet « **Appui à l'égalité, à l'autonomisation et à la protection sociale des femmes au sein des régions partenaires de la Région Grand Est au Bénin, au Sénégal, au Togo et au Maroc** », porté par la Région Grand Est et soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

L'évènement proposé a permis d'offrir un éclairage comparatif sur une question de société essentielle et partagée avec les partenaires du projet en Afrique (Bénin, Sénégal, Togo et Maroc) : la santé des femmes, avec une approche axée sur la prévention. L'enjeu est de traiter les inégalités de santé qui touchent particulièrement les femmes, en se nourrissant mutuellement des bonnes pratiques de chacun des territoires et en facilitant leur diffusion entre partenaires, qu'ils soient situés dans le Grand Est ou en Afrique.

La santé des femmes, tant mentale que physique, est indissociable de la prévention des violences basées sur le genre, de l'accès à des soins adaptés, et de la lutte contre les stéréotypes et les inégalités structurelles.

Cet éclairage engageant nous a permis d'appréhender la question sous différents angles grâce à des échanges croisés avec nos partenaires internationaux, et de mutualiser des expériences. Cette matinée a mis en lumière une dynamique de plaidoyer et d'accompagnement, où la prévention occupe une place centrale, en valorisant toutes les initiatives qui contribuent à faire reculer les inégalités.

MOTS D'OUVERTURE

Intervention de **Brigitte TORLOTING**, Vice-Présidente de la Région Grand Est en charge du Transfrontalier, Europe et relations Internationales.

- Engagement de la Région Grand Est pour l'égalité femmes-hommes
- Différences sur nos territoires, des inégalités entre milieu urbain et milieu rural
- Création d'outils comme le violentomètre (règle de mesure permettant de mesurer le degré de violence) à disposition dans les lycées, les administrations publiques pour lutter contre les VSS
- Mise en place d'un bus pour faciliter l'accès des femmes à la santé



La Région Grand Est a fait de la lutte pour l'égalité femmes-hommes un des axes prioritaires de sa politique territoriale. Au vu de ces défis mondiaux, elle a souhaité étendre ses actions de coopération décentralisée avec ses 4 territoires partenaires : la Région de l'Oriental au Maroc, la Région centrale au Togo, les départements du Borgou et de l'Alibori au Bénin ainsi que la Région de Ziguinchor en Basse-Casamance au Sénégal.

L'objectif visé du projet **Appui à l'égalité, à l'autonomisation et à la protection sociale des femmes**, avec le soutien financier du MEAE, est d'éradiquer les violences et les inégalités subies par les femmes sous toutes leurs formes, à travers des séances d'informations et de sensibilisation sur le droit des femmes et des enfants, le rôle des femmes dans le développement et la responsabilisation des leaders communautaires pour s'impliquer dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Il vise également à promouvoir l'égalité femmes-hommes en soutenant l'insertion socio-économique et en favorisant l'autonomisation des femmes.

Intervention de **Philippe LACOSTE**, Conseiller diplomatique auprès du Préfet de région.

Convention d'Istanbul 2011 pour lutter contre toutes formes de violences envers les femmes

Contributions de la France :

- Diplomatie féministe
- Soutien aux organisations féministes dans le monde qui luttent contre les violences sexistes et sexuelles
- Soutien au fond mondial pour les femmes victimes de conflits sur le continent africain
- Soutien au fond de lutte contre les VSS à la Cour pénale internationale

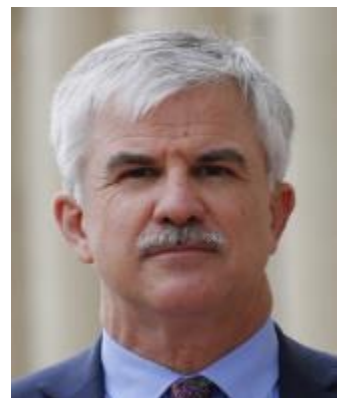


TABLE RONDE

LE DROIT A LA SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Animation : Sophie DIVAY, maîtresse de conférences à l'Université Reims Champagne Ardenne.

Intervenantes :

- Madame Ndeye Astou Goudiaby COLY, Responsable de la Boutique de droit de Ziguinchor pour l'Association des Juristes Sénégalaises
- Madame Diaby FOFANA, Présidente de l'association Gams Grand Est
- Madame Moumina JOURNEE, Présidente de l'association le Dromadaire blanc

Ndeye Astou Goudiaby COLY



L'Association est devenue aujourd'hui une force de propositions et d'actions, qui a largement contribué au Sénégal à la définition des politiques publiques relatives aux droits humains, particulièrement ceux des femmes et des enfants, couches vulnérables de la population.

Les mutilations génitales et l'excision au Sénégal sont faites au nom de la culture, des traditions, de la religion...La question est taboue, il est difficile d'interroger les parents, les grands-parents sur cette pratique.

Les organisations de la société civile doivent non seulement s'allier avec l'ensemble des élus et élues, mais surtout avec les imams tant la place du religieux est importante, pour lutter contre ce fléau.

En 2015 : 24% de filles excisées, la tendance est à la baisse (26% en 2012).

L'association organise des séances de sensibilisation auxquelles sont associés les chefs de famille car c'est eux qui ont le pouvoir de décision.

Il est essentiel de sensibiliser les femmes mais surtout d'impliquer les hommes.

Diaby FOFANA



Le GAMS est engagée dans la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles et plus particulièrement :

- les mutilations sexuelles féminines
- les mariages forcés et/ou précoces
- les autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des filles

Formation auprès des professionnels de santé, des travailleurs sociaux, des puéricultrices et prochainement en milieu scolaire auprès du personnel soignant.

Il est indispensable de briser les tabous, il faut informer : organisation de ciné-débat, de conférences...

Mise en place de petits groupes de paroles au CHU de Reims, consultations pour attester ou non des mutilations afin de fournir les documents nécessaires auprès de l'OFPPRA.

Les mutilations génitales touchent 230 millions de personnes dans le monde, les flux migratoires font que cette pratique se produit également sur notre territoire.

En France, 124.000 femmes sont concernées officiellement, les victimes sont sans doute bien plus nombreuses.

Il faut agir en milieu scolaire car le risque est élevé pour les collégiennes et les lycéennes qui retourneront en vacances dans leur pays d'origine. Il est également essentiel d'agir en PMI afin de sensibiliser les familles le plus tôt possible.

Plus d'informations : [GAMS Grand Est](#)



Moumina JOURNEE



A Djibouti, en Ethiopie et en Somalie, 95% des filles et des femmes sont excisées. Les hommes disent que c'est une affaire de femmes entre elles. C'est un véritable fléau pour les fillettes excisées.

L'association Dromadaire blanc sensibilise le grand public en organisant des conférences et intervient en milieu scolaire en France et à Djibouti. Elle lutte contre les grossesses précoces et les mariages forcés. Les filles peuvent aller à l'école mais le manque de moyens financiers entraîne l'arrêt de la scolarité et favorise les mariages et les grossesses précoces.

On constate d'autres formes de mutilation comme l'infibulation qui consiste en une suture de la majeure partie des lèvres externes ou des lèvres internes.

Plus d'informations : [Dromadaire blanc](#)

Film [Tous contre l'excision](#) (réalisé dans le cadre du programme RECITAL avec le soutien de l'AFD, de la Région Grand Est et de Gescod).



Conclusion par Sylvie D'ALGUERRE, Conseillère Régionale, Déléguée à l'Egalité Femmes-Hommes :



200.000 filles potentiellement touchées en France cela doit nous interroger.

Il faut agir, à l'instar du violentomètre réalisé par les services de la Région, il est nécessaire d'avoir des outils pour lutter contre ce fléau et faciliter la collaboration entre associations, structures publiques et l'Etat.

TABLE RONDE

LA SANTE MENTALE : LE MIROIR DES INEGALITES DE GENRE

Animation : Sophie DIVAY, maîtresse de conférences à l'Université Reims Champagne Ardenne.

Intervenant et intervenante :

- Soufiane FAGROUD, Directeur de l'association Ain Ghazal (Maroc)
- Anna MATEOLI, Directrice du CIDFF 67

Soufiane FAGROUD



L'association Ain Ghazal lutte contre les violences faites aux femmes, elle accompagne leur insertion socio-professionnelle.

C'est un centre d'écoute, d'hébergement, et d'accompagnement. Les femmes peuvent bénéficier d'un appui juridique, et être accompagnées par des assistantes sociales (reconnues auprès des institutions).

Campagnes de sensibilisation et d'information : la région de l'Oriental est une région pilote avec la rédaction d'un guide contre le harcèlement et la réalisation de capsules vidéo. Pour cela elle a bénéficié de l'appui de la Région Grand Est et de l'IRTS de Champagne Ardenne.

Actions de plaidoyer auprès des politiques publiques sur les notions de genre dans les domaines socio professionnels et de la justice.

Plus d'informations : [Ain Ghazal](#)



Anna MATTEOLI



Les missions du CIDFF :

- Permettre aux femmes d'être informées sur leurs droits
- Favoriser l'autonomie et la capacité d'agir des femmes
- Promouvoir l'égalité femmes-hommes
- Soutenir et accompagner les personnes victimes de violences

La santé mentale sous le prisme du genre :

Les hommes sont 3 fois plus touchés par des problèmes comme les troubles de la personnalité antisociale, alors que les femmes sont plus susceptibles de souffrir de dépression ou d'anxiété (1 femme sur 3).

Le poids des stéréotypes est lourd, la folie, les maladies mentales (hystérie) sont considérées comme des maladies typiquement féminines.

La socialisation des rôles impacte la manière dont on s'autorise à vivre et à exprimer ses émotions.

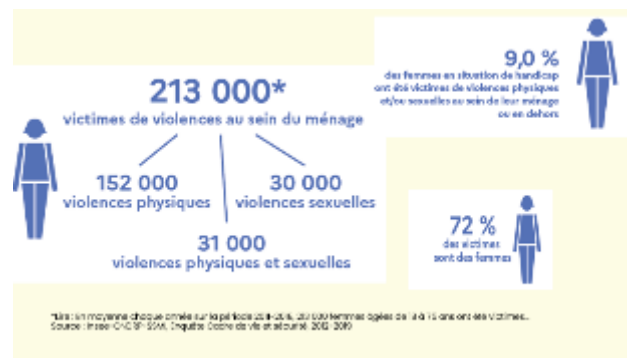
Injonctions aux normes de genre :

- Un vrai garçon ça ne pleure pas.
- Les filles peuvent exprimer leurs émotions avec plus de facilité...

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais à quelles conditions ? Les violences sexistes et ou sexuelles, le poids de la charge mentale qu'elles subissent sont autant de facteurs qui influent sur la santé mentale.

Les femmes représentent 64% des personnes qui reportent des soins ou y renoncent , soit près de 9,5 millions de femmes qui, chaque année :

- ne sollicitent pas les aides financières car trop complexes
- font face à des dépassements d'honoraires ou à des délais d'attente trop importants, voire à des discriminations et des refus de soin
- ne peuvent se permettre de prendre le temps de consulter un ou une professionnelle de santé, le quotidien de ces femmes étant une course permanente, dans laquelle leur santé passe en dernier, après leurs enfants, leur compagnon et la gestion des difficultés financières.



Les conséquences quant aux représentations liées aux maladies « masculines » et « féminines »: les maladies cardiovasculaires, trouble du spectre autistique, la dépression, ostéoporose, l'endométriose.

Les violences sexistes et sexuelles et leurs conséquences sur la santé mentale des femmes :

Plus d'informations [CIDFF du Bas Rhin](#)

Conclusion par Sylvie D'ALGUERRE, Conseillère Régionale, Déléguée à l'Egalité Femmes-Hommes

Nous avons toutes et tous des pratiques, des expériences à partager sur ce qui fonctionne pour accompagner au mieux les femmes que ce soit sur nos territoires ou à l'international.

C'est un apport dont nous ne devons pas nous priver.



LES FEMMES ET LA SANTE POUR UN MEILLEUR ACCES AUX SOINS

Animation : Sophie DIVAY, maîtresse de conférences à l'Université Reims Champagne Ardenne.

Intervenant et intervenantes :

- Zariatou DABA, Directrice de l'AJEPEC (Bénin)
- Fouzia CHAOUI, Responsable de la cellule d'écoute à l'hôpital régional d'Oujda (Maroc)
- Rahim FAIQ, Président de l'ADEP
- Nadine KNEZOVIC DANIEL, Sage-Femme - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Zariatou DABA



L'AJEPEC a pour mission l'autonomisation des femmes. L'un des objectifs est de réduire les inégalités d'accès aux soins dus à un manque de ressources financières, un taux de prévalence du VIH-Sida et de fortes pesanteurs socio culturelles.

Sensibilisation auprès des jeunes filles en milieu scolaire contre les grossesses précoces, la santé sexuelle et les VBG.

Organisation de sessions communautaires pour changer la vision sur les inégalités de genre.

Sessions de formation des sages femmes et des infirmières diplômées d'état pour offrir des soins de qualité aux femmes et aux filles.

Plus d'informations : [AJePEC](#)





Il existe bel et bien un lien entre les violences vécues et la santé mentale :

- 20% des patientes ont subi des violences sexuelles dans l'enfance (1 enfant sur 10)
- Troubles de la fertilité
- Stress post traumatique
- Difficultés relationnelles mère-enfant
- Plus d'addiction aux drogues et à l'école
- Sur victimisation des femmes ayant subies des violences (conjugales, obstétricales)

Il est important de tenir compte des antécédents, de l'histoire singulière de chaque femme.

Depuis 2019, un dépistage automatique a été mis en place par le CHU de Strasbourg.

Mise en place d'un parcours spécifique pour les femmes qui le souhaitent : art thérapie, acupuncture, ostéopathie...

Une centaine de femmes sont suivies annuellement.

Sensibiliser, au travers un documentaire, le personnel médical, le grand public à ces patientes au passé traumatique pour changer les mentalités vers une pratique plus respectueuse du ressenti des patientes vulnérables, dont le traumatisme est, de prime abord, invisible : [D'abord ne pas nuire](#)

Lutter contre les stéréotypes :

- Banalisation des douleurs menstruelles
- Incompréhension lorsqu'une femme ne porte pas plainte
- Non demande de consentement dans les gestes médicaux
- Culpabilisation lors d'IVG

Depuis 2022, l'ARS a ouvert une unité de soins aux victimes du CHU (1,8 ETP) avec plusieurs pôles (psychiatrie, gynécologie, médecine légale).

L'omerta existe dans les hôpitaux et il est nécessaire de briser le silence en incitant les personnes à écrire leur ressenti.



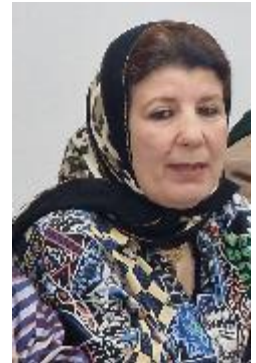
Fouzia CHAOUI



La cellule d'écoute à l'hôpital régional d'Oujda au Maroc est une unité sous tutelle de la loi 103-13 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes.

- Accueil
- Ecoute active pour identifier précisément les violences subies
- Diagnostic
- Accompagnement dans l'établissement sanitaire
- Offre de soins (psychologiques, gynécologiques, médicaux)
- Pôle pour les personnes migrantes

Gratuité des soins pour les femmes victimes de violence et accompagnement complet de leur démarche.



Rahim FAIQ



L'objectif de l'association ADEP est de créer du lien dans les domaines de la culture, de la santé et de l'éducation entre les deux rives de la Méditerranée. Sa mission est de fournir des soins médicaux et chirurgicaux essentiels aux communautés défavorisées dans des zones reculées au travers des caravanes médicales.

- 80% du public accueilli est féminin.
- 6 millions (63%) de femmes ont subi des violences
- 3.7 millions (55%) ont subi des violences conjugales

Ces femmes n'ont pas accès aux soins. Certaines n'ont jamais vu un médecin, lorsqu'elles sont victimes de violences ou maltraitements elles n'ont personne à qui parler.

Les campagnes médicales organisées :

- Libération de la parole
- 60 médecins pendant 2-3 jours
- Radiologie embarquée
- Environ 100 mammographies par campagne
- Organisation de campagnes chirurgicales

Importance du travail des organismes sociaux. La prise en charge psychologique favorise la parole des femmes.



Plus d'informations : [ADEP](#)

CONCLUSION

Interventions de **Sylvie D'ALGUERRE** et **Gérard PIGAULT**, **Président d'honneur de Gescod et Vice-président de la CIRMA**.

Une matinée riche en échanges et en partage d'expériences mettant en évidence que les représentations sociales liées au genre pèsent toujours sur la santé et conduisent à des situations d'inégalité dans l'accès aux soins et dans la prise en charge médicale des femmes que ce soit en France mais aussi dans de nombreux pays.

Force est de constater que des problématiques et des pratiques en Afrique se retrouvent sur nos territoires.

Sur la question des inégalités de genre de nombreux sujets sont encore à évoquer quant à la religion, la place des femmes âgées, mais également des femmes en situation de handicap dans nos sociétés.

Il est indispensable d'organiser des cycles de formation sur les violences aux étudiants en médico-social et de poursuivre les réflexions sur la formation des plus jeunes sur les questions de violences basées sur le genre.

Le monde devient pluriel, continuons de nous mobiliser, de sensibiliser aux enjeux d'égalité femmes-hommes.

